

Commune : Gray	Ecole : Moïse Lévy
Date : 8 février 2018	Horaire : 17h
Présents :	
Enseignants : Mmes Bonnin, Jehl, Pesenti, Bouthiaux, Jeudy, Jacquin, Rodriguez, Bauman, M. Jeandel,	
AESH : Mmes Chaudot, Stimac, Lambert, Grandperrin, Paguet	
RASED : Mmes Camburet et Viegas	
Représentant de la mairie : Mr Laurençot (Maire de GRAY)	
Représentants de parents : Mmes Chabhi, Bouras, Duzcu, Bekhaled, Guyot, M. Ozbay	
Représentante DDEN : Mme Richard	
Invités (associations, services médicaux,...)	
Absent(s) : Mme Borbolla, Mme Boztepe, Mme Güzen, Mme Legrand	
Absent(s) excusé(s) : Mme Lallemand, Mme Ettaoussi	

Ordre du jour :

1. Projets pour l'année en cours (école et classes)
2. Le Projet d'école
3. La sécurité à l'école
4. Point sur les travaux et les équipements
5. Le REP Romé de l'Isle : actions
6. La préparation de la rentrée 2018 (effectifs, budget, ELCO...)
7. L'ASEP
8. Questions diverses

1 .Les projets pour l'année en cours

Projets communs à toute l'école

-poursuite du LSU (Livret Scolaire Unique): application informatique gratuite et obligatoire développée au niveau national et qui permet qu'un élève ait le même livret du CP à la 3ème, quel que soit son établissement. Il pourra être transmis et consulté par la voie informatique entre les établissements de scolarisation.

Il contient les différents bulletins périodiques et de fin de cycle (fin CE2, fin 6ème et fin 3ème) qui correspondent aux paliers du socle commun, ainsi que les différentes attestations (sécurité routière, formation aux premiers secours...), ainsi que les dispositifs d'aide mis en place lors de la scolarité.

Cette année, l'équipe a choisi 2 périodes d'évaluation en plus des évaluations diagnostiques. Les livrets d'évaluation seront donnés pour les vacances (ou juste au retour).

-la programmation cinéma :

* la première séance de cinéma a eu lieu avant les vacances de Noël avec un film commun à toute l'école « *Un conte peut en cacher un autre* ».

*la seconde séance était une séance parents/enfants et a eu lieu avant les vacances d'hiver avec la projection du film d'animation « *Ratatouille* ». Pour cette séance, 16 parents nous ont accompagnés (en bénéficiant d'un tarif préférentiel d'entrée au cinéma)

*la troisième séance aura lieu le 3 avril et proposera un film différent à chaque cycle. Ces films sont choisis en lien avec la thématique du sport, de l'alimentation et de la santé.

-le carnaval de la ville : l'école a choisi d'y participer cette année. Les classes de CP, CE1, CE2 et ULIS ECOLE s'y rendront le mardi 6 mars après-midi. Un transport depuis l'école va être proposé par la Mairie de Gray.

Les enfants seront déguisés par les enseignants en petits cuisiniers (thème de l'alimentation cette année à l'école).

-Intervention de la Maison des sciences de Montbéliard (le Colporteur) au mois d'avril. Travail dans chaque classe sur le thème de l'alimentation. Ces 2 journées d'intervention (400€) seront financées par le Fond Mairie-PRE.

-L'école est inscrite à l'Ecole qui Chante cette année. Un spectacle chantant sera produit par tous les élèves au théâtre de Gray le jeudi 28 juin. Le thème du spectacle sera l'Alimentation, le sport, la santé.

-Les classes de CP-CE1-CM1 et CM2 se sont inscrites à l'action la Grande Lessive, action visant à la production d'œuvres plastiques éphémères qui seront exposées dans la cour de l'école (le jeudi 29 mars 2018) Le thème est « pierres à images et pierres à imaginer ».

-Cette année, la 33e édition des Boucles de la Saône souhaite associer les écoles à travers leur association scolaire. Le dimanche 25 mars, les élèves qui le souhaitent pourront participer à une course adaptée à leur âge. Les inscriptions se feront au préalable (présentation d'un certificat médical obligatoire) et seront à remettre à l'enseignant avant le 20 mars. Des enseignants seront présents à la course mais les élèves resteront sous la responsabilité de leurs parents : les écoles les plus représentées se verront remettre des bons d'achat d'une valeur de 300€, 200€ et 100€ chez sport 2000 (Gray).

-Le blog de l'école : poursuite du double objectifs. Offrir aux familles un espace de consultation des informations sur la vie de l'école et mettre en valeur des activités menées dans les classes.

Projets de cycle ou de classe (à venir)

*CP :

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 9 février.
- Travail sur les Arts du Cirque avec la classe Relais du Collège accompagnée par Zucco le Clown, une enseignante et une emploi de vie scolaire : restitution ce jeudi 8 février.
- Début du cycle piscine au printemps prochain (3ème trimestre)

*CE1:

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 9 février.
- Intervention de la maison de la nature de Brussey en novembre/décembre : thème des oiseaux
- Ateliers gymnastique le jeudi après-midi
- Cycle danse hip-hop avec récré-surprise le 9 mars
- Théâtre : (JMF) *Les aventures du prince Ahmed* (15 mars 2018) ; musique du monde.

*CE2 :

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 9 février.
- Départ en *classe découverte* du 4 au 6 avril : ferme pédagogique : 100% des élèves y participent.
- Ateliers gymnastique le jeudi après-midi
- Spectacle *Voix là : Berthe aux grands pieds*

*CM1 :

- Départ en classe découverte du 4 au 6 avril (3 jours, 2 nuits) : ferme pédagogique : 100% des élèves y participent.
- Participation au tournoi *Mathador*.
- Participation à la semaine des maths
- Réalisation d'une récré-surprise auprès des élèves de MS-GS (Arts du Cirque)
- Récré surprise autour de l'artiste *Invider*
- Théâtre *Voix là : Berthe aux grands pieds* avec en amont la présence d'une chanteuse lyrique
- Rallye Vocabulaire CM1-CM2 : le 9 février
- Cycle Handball 7 séances avec le club *Val de Gray HandBall* en période 5

*CM2 :

- Ateliers sport avec les CM2 (cross canadienne)
- Théâtre *Voix là : Berthe aux grands pieds*
- Travail en Informatique dans la salle informatique du Collège Romé de L'Isle
- Rallye Vocabulaire CM1-CM2
- Cycle Handball avec le club *Val de Gray HandBall* : 6 séances
- Une récré surprise en cours de préparation à destination des élèves de 4e
- Une récré surprise pour l'école
- Participation à la semaine des maths

*ULIS :

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 9 février.
- Sortie à la chocolaterie rue Vanoise à Gray.
- Sortie à la Fromagerie Mauron au mois d'avril prochain
- Intervention de la psychologue scolaire sur la gestion de la colère
- Piscine : fin du cycle piscine

2. Le projet d'école

Le projet d'école est en cours d'écriture par l'équipe pédagogique. Conformément au calendrier proposé par madame l'Inspectrice de l'Education Nationale (Mme Oudon), un diagnostic vient de lui être retourné.

Une phase de recueil des diagnostics des différentes écoles du bassin est en cours. Une harmonisation des objectifs autour des collèges de recrutement va être faite.

Le projet d'école s'appuie sur le projet académique qui fixe comme objectifs prioritaires :

- Assurer un parcours de Réussite à tous les élèves
- Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite de tous
- Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

A partir de ce cadre Académique, l'école, souhaite prioriser certains aspects :

- la poursuite du dispositif PDMQDC
- faciliter le repérage des difficultés pour y remédier rapidement
- poursuivre l'équipement et l'usage du numérique à l'école
- poursuivre l'articulation projet d'école/projet de réseau
- mettre en application les nouveaux programmes
- inclure l'ensemble des élèves à besoins particuliers dans le projet d'école
- donner aux familles une place pour favoriser la co-éducation
- poursuivre la collaboration entre partenaires pour améliorer le climat scolaire
- poursuivre le travail d'équipe pour réfléchir ensemble aux questionnements d'école.

3. La sécurité à l'école

-Un exercice d'entraînement *anti-intrusion* a été réalisé le 11/12. L'ensemble des écoles de l'Académie y ont participé. Un scénario établi par les services du Rectorat faisait état d'une menace à proximité de l'école. Le but était de coordonner la chaîne d'alerte du Rectorat jusque vers les écoles et les établissements scolaires. La gendarmerie a été invitée à suivre l'exercice (réfèrent scolaire de la brigade).

Déroulement :

A 10h15, au moment de la récréation, le directeur, alerté par SMS, (SMS non reçu. Le directeur s'est rapproché de la DSI pour résoudre ce problème – résolu à ce jour) , a lancé le Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'école (Alerte Attentat-Intrusion).

1. Une fois l'information reçue, le directeur a utilisé l'outil choisi par l'équipe pour alerter (une corne de supporter).
2. Les élèves se sont regroupés sous le préau par classe, un marquage au sol a été fait pour l'occasion (il faudra réfléchir à le pérenniser - peinture).
3. Une fois les élèves comptés, ils sont allés se barricader dans leur classe. Le respect scrupuleux des préconisations a été observé (volets fermés, lumière éteinte, portes fermées à clé et barricadées, portable des enseignants mis sur silencieux et à proximité pour suivre les instructions).
4. Après 20 minutes, le confinement a été levé.

Une réflexion d'équipe a été menée à la suite pour valider le mode opératoire et/ou affiner.

Il a été noté :

- Le grand calme des élèves qui ont bien compris l'intérêt de l'exercice et s'y sont pleinement engagés.
- La nécessité de préparer ce type d'exercice pour qu'ils soient de plus en plus familiers.
- L'obligation de trouver un moyen d'alerter efficace (la corne de supporter n'est pas adaptée : pas assez audible) : monsieur le Maire parle de l'installation prochaine d'un système d'alarme par téléphone intelligent et/ou bouton poussoir.

- L'obligation que chaque enseignant ait un passe-partout de l'école afin de fermer/ouvrir l'ensemble des portes de l'école : faire la demande par mail aux services de la mairie (validation par M. le Maire ce jour).

- L'obligation de pouvoir fermer rapidement (verrous) les portes entre les classes : faire la demande par mail aux services de la mairie (validation par M. le Maire ce jour)

Dans le même temps, chaque école doit se doter d'un PPMS dédié à l'alerte Attentat-Intrusion. L'école vient de rédiger le sien en précisant les caractéristiques de l'école (effectifs par âge, répartition dans les bâtiments...) et de définir des modes opératoires pour le confinement et la fuite (les 2 réactions possibles en cas d'alerte).

Le confinement ne pose pas de problème. En ce qui concerne la fuite, l'école doit définir un point de regroupement aux abords de l'école. Le directeur se rapproche en ce moment des services de Gendarmerie pour en discuter afin de trouver un lieu qui puisse remplir des conditions de sécurité maximale. Il a été envisagé de se replier à côté du gymnase des Capucins (endroit clos, caché par des haies et permettant une sortie supplémentaire par le portillon de la rue Zamenhof ; par contre, il n'est pas directement à côté de l'école.)

3. Point sur les travaux et équipements

- Équipement informatique : sur le budget 2017 du crédit municipal informatique, une imprimante couleur a été mise en réseau au 1er étage (partagée). L'idée est de mutualiser les équipements d'impression pour faire des économies d'encre. Le remplacement de la photocopieuse actuelle par une photocopieuse couleur a été évoqué avec les services municipaux. Cela permettrait aux ordinateurs de classes d'imprimer dessus via le réseau de l'école. L'achat d'une 2ème imprimante réseau pour le rez de chaussée serait optimale dans l'attente du remplacement de la photocopieuse. Le maire annonce ce financement avant la fin de l'année.
- Remplacement du volet défectueux de la salle 5 aux vacances de Noël.
- Remplacement des volets de la salle 7 et 8 inscrits au Budget Supplémentaire.
- La mise en place d'un panneau d'affichage à l'entrée des élèves (côté avenue du Maréchal Leclerc) permettrait de faciliter la communication auprès des familles. Il en a été question lors du 1er conseil d'école. Nous renouvelons notre demande. Cela va être réalisé sous peu.
- La faïence des toilettes des garçons (Cycle 2) et celle des toilettes de filles (cycle 3) se décolle. Une partie a été retirée dans les toilettes des garçons par peur qu'elle ne tombe (le directeur a pris la responsabilité de le faire et s'est malencontreusement blessé. Du scotch a été posé sur les arêtes du mur pour éviter aux élèves de se faire mal. Le remplacement de la faïence et sa consolidation sont nécessaires. Cela va être fait pendant les vacances.
- La porte d'entrée de l'école (côté bureau) a été involontairement abîmée. M. Laurent, l'agent municipal a réussi à la réparer très rapidement. Un courrier à Mr le Maire a été rédigé faisant état de sa vétusté et de la difficulté à la réparer. A moyen terme, son remplacement pourrait être porté à l'étude ? (sécurisation de l'accès et déperdition énergétique). Cela est prévu pour 2019.
- Mme Bouthiaux souhaiterait que le tableau de sa classe soit changé pour un tableau en meilleur état et aimanté. Dans quel délai et sur quel budget cela pourrait-il être imputé ? La demande est transmis aux services.
- Le RASED Moïse Lévy avait déposé une demande de travaux pour rafraîchir ses locaux (accompagné d'une demande de subvention). Est-ce que cette demande peut-elle être prise en compte et dans quel délai ? La question des toilettes est abordée également.
- Dégagements des escaliers + salle polyvalente à rafraichir également.

4. Le Réseau d'Éducation Prioritaire et la politique de la ville

Projet de Réseau :

Actions communes au Réseau :

Les enseignants des 3 établissements du réseau se sont réunis le 20 novembre 2017 afin d'élaborer les actions de cette année en lien avec le projet de réseau 2015-2019. 3 actions inter-degrés seront mises en place :

- en lien avec la **Web Radio** : les classes de Cycle 2 (CP-CE1 et CE2) travailleront avec le club Web Radio du Collège pour une émission qui sera produite en fin d'année scolaire.
- les **récré-surprises** entre le Collège et l'élémentaire : les dates et les modalités restent à définir. Une Récré-surprise entre Maternelle et Élémentaire sera faite en fin d'année scolaire. Les modalités restent à définir également.
- Un **travail inter degré sur le thème de l'alimentation, le sport et la santé** est mené : dans le cadre des enseignements et autour d'actions de liaison : Un petit déjeuner « équilibré » inter-degré.

Actions Moïse Lévy

Par ailleurs, chaque école définit des actions spécifiques. Pour l'année 2017-2018, l'école Moïse Lévy a choisi de poursuivre les actions déjà lancées l'année dernière : Le Dispositif Coup de Pouce Lecture, Le travail en partenariat avec l'école de Musique, la constitution d'une médiathèque, les Rallyes Vocabulaire.

Le Dispositif Coup de Pouce Lecture : 5 élèves de CP bénéficient d'un appui en lecture 3 soirs par semaine pendant 1h30 (de novembre à juin). Cette année, c'est Mme Hélène Moreau (AESH au Collège Romé de L'Isle) qui anime les séances. L'association Nationale Coup de Pouce Lecture assure le suivi et veille au respect du protocole (ingénierie rigoureuse).

Les élèves participeront comme chaque année au Prix des Premières Lectures (4 livres seront étudiés et les élèves voteront pour celui qu'ils préfèrent. Les résultats des votes au niveau national seront connus en fin d'année scolaire.

Ce dispositif a pour but d'aider les enfants et leur famille à donner du sens sur l'acte de lire. C'est un apprentissage qui dépasse l'école puisque sa maîtrise marque un passage vers « le monde des grands ». Les élèves ont besoin d'un accompagnement supplémentaire parfois. L'engagement familial dans le processus est fondamental pour que les enfants y trouvent un sens. L'équipe Coup de Pouce tient à saluer l'investissement et l'intérêt porté par les familles ainsi que la qualité du travail proposé par Mme Moreau qui est très impliquée.

M. le Maire salue le travail effectué mais rappelle que le financement de ce dispositif reste fragile compte tenu de l'évolution démographique du quartier : le quartier Politique de la Ville Prioritaire doit compter au moins 1000 habitants. Coup de Pouce Lecture mobilise un financement dans ce cadre.

Le travail avec l'école de Musique : déjà évoqué

La constitution de la **médiathèque** : les prêts de DVD se poursuivent cette année. Les DVD des films visionnés ensemble au cinéma sont prêtés aux familles (1 classe différente à chaque période). Les films de cette année vont être prochainement achetés et seront mis à disposition (*Un conte peut en cacher un autre, Ratatouille* et les deux derniers : *Billy Elliott* et *Ballerina*)

Cet achat est financé par le CCAS de la Ville de GRAY via le budget spécifique PRE-fond Mairie.

Les **rallyes vocabulaire** : 3 fois / an, les élèves de CM1 et CM2 s'affrontent lors d'ateliers de Vocabulaire (jeux). Une classe du Collège participera à un Rallye cette année.

Politique de la Ville :

Budget PRE – Fond Mairie

Comme chaque année, la Mairie met à la disposition du réseau un budget spécifique PRE-fond Mairie de 2000€. Les 3 établissements se répartissent la somme en fonction de la part d'élèves issus du Quartier Prioritaire dans ses effectifs. Cette année, l'école Moïse Lévy compte 64 élèves issus du quartier prioritaire (sur 105 au total soit 61%). Le réseau compte au total un effectif de 172 élèves issus du quartier prioritaire. La part de Moïse Lévy est de 37% soit un budget de 744€.

Répartition des élèves issus du NQP dans les effectifs des établissements du réseau (2018) et répartition du Budget PRE Fond Mairie

	Maternelle des Capucins	Moïse Lévy	Collège Romé de L'Isle	Total
Nb d'élèves total	61	105	320	495
Nb d'élèves issus du NQP	49	64	59	172
Pourcentage dans l'école	80,00%	61,00%	18,40%	-
Pourcentage dans le réseau	28,50%	37,20%	34,30%	100,00%
Répartition du budget PRE-Fond Mairie	560,00 €	744,00 €	686,00 €	2 000,00 €

Diagnostic territorial participatif « mi-Contrat de Ville »

A la demande du Préfet de la Haute Saône, la Ville de Gray va entamer un travail de bilan à mi-parcours du Contrat de Ville 2015-2020. Le Réseau d'Éducation Prioritaire, à travers des actions individualisées favorisant la réussite éducative de ses élèves, y contribue. A l'école Moïse Lévy, c'est par exemple l'action Coup de Pouce Lecture. Le réseau est pleinement impliqué et rappelle la nécessité de porter un regard global sur les difficultés que peuvent rencontrer les élèves issus du quartier. La coordination et la cohérence des actions permettront d'atteindre les objectifs fixés dans le contrat.

5.La préparation de la rentrée 2018

*les effectifs prévus : l'école accueille à ce jour 104 élèves (96 hors ULIS-école). 23 CM2 entreront en 6ème et nous accueillerons 23 élèves de CP : l'effectif prévu est donc de 96 élèves (hors ULIS) pour la rentrée 2018.

Cycle 2			Cycle 3		
CP		CE1	CE2	CM1	CM2
12	11	22	16	17	18

Mise en place du CP Dédoublé : Mme Ménissier, Inspectrice d'Académie a indiqué que l'école Moïse Lévy, comme l'ensemble des écoles en Education Prioritaire (REP) bénéficiera d'un CP dédoublé à la rentrée 2018. Une création de classe sera allouée pour aider à sa mise en œuvre. Par ailleurs, le poste de Plus de Maître Que De Classes est maintenu. Ses modalités d'intervention changeront et seront précisés ultérieurement.

Pour la rentrée prochaine, les effectifs sont extrêmement serrés pour maintenir le même nombre de classes. En effet, 96 élèves sont prévus (hors ULIS Ecole). C'est le minimum pour le maintien à 5 classes ordinaires.

La présence de l'ensemble des élèves à la rentrée de septembre sera importante. Il est demandé aux familles de consulter le calendrier scolaire qui a été donné à la rentrée (et consultable sur le blog de l'école) pour s'organiser en conséquence. Il y a encore des arrivées tardives en septembre (et des départs anticipés en juillet également). L'obligation scolaire est un devoir auxquels l'ensemble des familles doivent se soumettre ; la réussite de leur enfant en dépend.

*l'ELCO :

-Les cours se sont mis en place en début d'année sans difficulté particulière (ELCO Turc). Les horaires en différé sont effectifs (le mercredi matin : 9h-10h30 ; 10h30-12h et un groupe de Collégiens le Samedi matin pour l'ELCO Turc en accord avec la Mairie de Gray et la DSDEN pour l'occupation des locaux).

Mme Meshbahi a été absente pour congé maternité jusqu'à la rentrée de janvier (et non remplacée). De fait, un nombre conséquent de familles n'a pas souhaité que leur(s) enfant(s) reprenne(nt) les cours en janvier, s'étant replié sur d'autres cours en langue arabe dispensés dans le quartier, ou sur d'autres activités ayant lieu sur le temps d'ELCO. Un courrier leur a été adressé pour régulariser cette situation auprès des services de l'Inspection Académique en charge du dossier ELCO. En effet, les élèves sont soumis à l'obligation scolaire sur ce temps d'apprentissage bien qu'il ait lieu hors temps scolaire. Un courrier faisant état des absences a également été donné.

Le souhait des familles l'an passé de poser le cours sur le temps du matin au lieu de l'après-midi a été rendu possible cette année. Mme Meshbahi est donc surprise que de nombreuses familles n'aient pas pu s'organiser en conséquence.

-Les effectifs :

langue arabe : 25 inscrits (élémentaire) ; 10 présents réguliers dont 2 extérieurs à l'école

langue turque : 32 inscrits (élémentaire) ; 29 présents réguliers dont 4 extérieurs extérieurs à l'école

-l'organisation :

langue turque : 2 groupes le mercredi matin (9h-10h30 ; 10h30-12h). Groupe des collégiens le samedi matin.

langue arabe : 2 groupes le mercredi matin (9h-10h30 ; 10h30-12h)

-Remarques : Compte tenu du faible effectif en ELCO arabe et de la « désaffection » des familles cette année encore, il n'est pas sûr que le cours puisse être proposé l'année prochaine. En effet, l'enseignante a privilégié le cours de Gray par rapport à d'autres cours dans le département (ses interventions étant limitées). Il est possible que le Consulat en lien avec la DSDEN revoie le déploiement de l'ELCO arabe l'année prochaine.

L'apprentissage de la langue d'origine est important pour les élèves de l'école. Ils sont en questionnement sur leur identité, leur parcours familial, leur avenir. Beaucoup de confusions s'installent dans leur tête entre la nationalité, la langue, la religion. La question du vivre ensemble, fragile parfois, est le préalable nécessaire à un climat scolaire apaisé. Un cours sur la langue de la famille, adapté à l'âge de l'enfant et ayant pour unique objectif une maîtrise de l'oral et de l'écrit dans un cadre rigoureux, non confessionnel est sans doute une des réponses les plus adaptées offerte aux élèves de l'école. Il serait dommage et contre productif que cela s'arrête.

Les inscriptions auront lieu sans doute lors de la prochaine période (c'est le cas chaque année). Les familles devront être vigilantes afin de bien anticiper leur organisation personnelle si elles s'engagent à faire suivre cet enseignement à leur enfant.

En fonction des inscriptions recueillies, un courrier commun Mairie-Ecole auprès du Directeur Académique Adjoint sera rédigé pour préciser l'intérêt du maintien d'un cours d'ELCO Arabe à Gray.

6. ASEP moïse Lévy

La vente de miel proposée en ce début d'année auprès de l'apiculteur David DORDOR a permis de récolter la somme de 320€. Elle s'ajoute aux actions du 1er trimestre. L'école remercie l'investissement des familles et rappelle que les sommes récoltées permettent le financement de sorties (Classe Découverte) et d'achat de matériel pédagogique.

L'association souhaite proposer un moment festif en fin d'année scolaire (29/06) commun aux 2 écoles (maternelle et élémentaire). L'équipe y est favorable sous la forme d'un goûter- vente de gâteaux dans la cour de l'école Moïse Lévy. Les parents d'élèves souhaitant organiser ce moment sont invités à se rencontrer prochainement pour en définir les contours.

7. les questions diverses

- La demande de subvention spéciale pour la classe découverte : une demande de financement à hauteur de 600€ a été faite au Conseil Municipal. S'est-il déjà prononcé ? Le conseil s'est prononcé à l'unanimité.

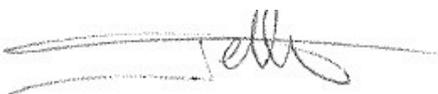
- Le changement des horaires à la rentrée 2018 : les écoles maternelle et élémentaire souhaitent proposer des horaires différents pour l'année scolaire prochaine. L'école Moïse Lévy demande à commencer à 8h30 pour finir à 11h30. Les APC ayant lieu sur le temps de midi (3x30 minutes par semaine), les élèves y participant ne bénéficient pas d'1h30 de pause méridienne. Une coordination avec le ramassage pour la cantine est bien sûr nécessaire (entre 3 écoles de Gray). Une réunion avec les collègues de Mavia est prévue.

- la lourdeur des sacs au CP : les enseignants sont vigilants.

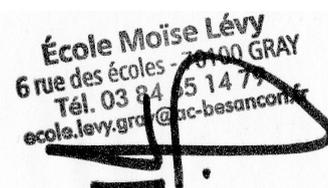
La séance est levée à 19h,

Date de la prochaine réunion : 14 juin (17h)

La secrétaire de séance, Mme Jehl



Le directeur de l'école M. Jeandel



École Moïse Lévy
6 rue des écoles - 70100 GRAY
Tél. 03 84 75 14 77
ecole.levy.gra@ac-besancon.fr